

Décision de la Cour de cassation Airbnb vs. Ville de Paris « *Vers une régulation de l'offre longue durée et des loyers* »

Réaction de Stanislas Couteaux, fondateur de Book-a-Flat

« Cette décision est logique est nous semble une décision d'équité entre les différents acteurs. Les règles qui encourageaient jusqu'alors étaient totalement iniques, permettant aux plateformes de location touristique d'agir pratiquement en dehors de toute contrainte et avec une fiscalité inopérante.

Dans le même temps, la location « classique » était soumise à de nombreuses règles contraignantes et à une fiscalité toujours plus lourde, cette disparité ne pouvait pas se maintenir.

Espérons que cela permette de réinjecter des logements dans l'offre de location longue durée pour diminuer la tension et ainsi réguler naturellement les montants des loyers. »

A propos de Book A Flat...

Spécialiste de la gestion locative haut-de-gamme à Paris, Book A Flat a été co-fondée en 2004, par Stanislas Coûteaux et Géraldine de Fouquières. Composée d'une équipe de 25 collaborateurs, la société compte plus de 3000 biens en location. Les demandes de visite se font directement par le site, l'application ou par téléphone comme une agence classique et les contrats peuvent se faire à distance en 48h grâce à la signature électronique.